



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 04-déc.-2018

Numéro de révision 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit NEUGENIC 4175 CA

Autres moyens d'identification

Code du produit 119022

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant/Dégraissant.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur

Rochester Midland Canada Corporation
143 Mills Road
Ajax, ON L1S 2H2
Canada
905-619-6738

Numéro d'appel d'urgence téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

AVERTISSEMENT

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect Clair, Incolore

État physique Liquide

Odeur doux

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations

- Peut être nocif par ingestion
- Peut être nocif en cas contact avec la peau
- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Toxicité aiguë inconnue 86 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Diethylene glycol butyl ether	112-34-5	7 - 13	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver à l'eau et au savon.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Déplacer à l'air frais.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Poudre chimique sèche, CO2, sable, terre, eau pulvérisée ou mousse régulière. Ne pas utiliser un jet d'eau direct; le produit peut

flotter et peut être rallumé sur la surface de l'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation d'eau. Les contenants «vides» contiennent des résidus du produit (liquide et / ou vapeur) et peuvent être dangereux. NE PAS PRESSURISER, COUPER, SOUDER, BRASER, BROYER OU EXPOSER CES EMBALLAGES À FLAMMES, ÉTINCELLES, ÉLECTRICITÉ STATIQUE, OU AUTRES SOURCES D'IGNITION; ILS PEUVENT EXPLOSER ET CAUSER DES BLESSURES OU LA MORT.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas réutiliser le contenant. Mélanger seulement avec de l'eau. Éviter le contact prolongé. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Lisez et suivez les instructions sur l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Ne pas entreposer près de la chaleur, des étincelles ou des flammes. Ne pas stocker à proximité d'agents oxydants.

Matières incompatibles Ne pas mélanger avec :. Acides. Alcalins. Oxydants forts, tels que l'acide nitrique, ou les hypochlorites.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH

Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	no applicable	-
---	---	---------------	---

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Ventilation mécanique et / ou local général que nécessaire pour respecter les limites d'exposition si la brume dans l'air. Utiliser un équipement anti-étincelles. Interdiction de fumer ou feux ouverts. Douches. Douches oculaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.

Protection de la peau et du corps Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE Normalement non nécessaire. Si des buées ou vapeurs dans l'air dépassent la limite d'exposition, utiliser NIOSH a approuvé le respirateur de vapeurs organiques.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	doux
Aspect	Clair, Incolore	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Aucun renseignement disponible		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	8	(10% dans l'eau)	
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	246 - 316 °C / 474 - 600 °F		
Point d'éclair	104 °C / 220 °F	appareil Pensky-Martens en vase clos (PMCC)	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	4.3		
Limite inférieure d'inflammabilité:	0.3		
Pression de vapeur	< 0.1	mm Hg @ 20°C	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité	0.79 - 0.80		
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible		
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	0
Densité	6.7 lbs/gal (0.80 kg/l)

Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER

Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Eviter les sources d'ignition.

Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec : Acides. Alcalins. Oxydants forts, tels que l'acide nitrique, ou les hypochlorites.

Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète produit : Monoxyde De Carbone. Composés organiques non identifiés.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Lésions oculaires graves/irritation oculaire. Peut être nocif par ingestion.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Gravement irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Peut être nocif en cas contact avec la peau.
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 86 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2881 mg/kg
ETAmél (cutané)	3780 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

86 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS

Nom officiel d'expédition

Non réglementé par le DOT

TMD

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Ne est pas conforme
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

COMPOSITION DU PRODUIT	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Diethylene glycol butyl ether - 112-34-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Diethylene glycol butyl ether 112-34-5			Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 1

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 1
Inflammabilité 1
Dangers physiques 0
Protection individuelle B

Préparée par EH & S DÉPARTEMENT
Date de révision 04-déc.-2018
Note de révision

Révisions mineures pour la conformité du SGH au Canada.

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***** FIN DE FDS *****